

Réunion Mensuelle Coteaux 21

lundi 20 novembre 2023 20:35

Présents :

- Ariel, Marie, Guy, Murielle
- Jean-Luc (Castelmaurou)
- Laurent (Castelmaurou) , fresqueur
- Thierry

Sujets :

- Forum des transitions
 - o Voir l'annonce dans la lettre coteaux21 de novembre
 - o Il aura lieu le Dimanche 17/12, toute la journée, salle des fêtes de Castelmaurou
 - o Ouvert à toutes et tous, inscription obligatoire (le lien d'inscription sera diffusé dans la lettre CT21 de décembre)
- AG 16/12 14h30
 - o Ordre du jour :
 - Bilan 2023
 - Atelier : Identifier les sujets à porter le 17/12 lors du "Forum des transitions"
 - Apéro
 - o Ariel : voir avec Pierre pour réserver la Salle 1, maison des associations, St-Geniès Bellevue
 - o TT : voir Ariel, Eric et JC pour préparer l'AG
 - o Préparer l'apéro (faire des courses)
- Tri à la source des biodéchets
 - o À compter du 1er janvier 2024 - loi anti-gaspillage de 2020 - le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Les déchets concernés sont : les déchets verts et les déchets alimentaires. C'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets », sur un territoire qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets pour les citoyens, donc, pour nous : la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue (CCCB).
 - o Les collectivités ont le choix entre 3 solutions :
 - La gestion de proximité : les usagers assurent le traitement de leurs biodéchets eux-mêmes
 - La collecte séparée en porte-à-porte : l'utilisateur tri dans un nouveau bac spécifique personnel
 - Collecte en points d'apport volontaire : l'utilisateur trie et apporte ses déchets dans un point de collecte
 - o Dans le cas de la gestion de proximité : que faire des déchets carnés dont le compostage peut apporter des nuisances (rats, odeurs, ...) ?
 - o Actuellement - alors qu'il reste 6 semaines avant l'échéance - nous n'avons pas d'informations sur les modalités de mise en œuvre de cette disposition par la CCCB.
 - o Une question notamment est sans réponse : que faire des déchets carnés s'il n'est plus possible de les
 - o Marie : voir avec la CCCB ce qui est prévu
- Soirée Ciné autour du film "Les algues vertes"
 - o Le cinéma Ventura nous propose de coorganiser une soirée thématique
 - o Idéalement, il faudrait inviter un scientifique qui pourrait faire le parallèle entre les pollutions en Bretagne (qui génèrent la prolifération des algues vertes) et l'état de nos cours d'eau
 - o Guy et Marie : chercher un intervenant
 - o Date à fixer : en attente de trouver un intervenant
- Sangliers : que faire en cas de rencontre ?
 - o Les rencontres avec des groupes de sangliers sont fréquentes autour de nos villages

- Les sangliers ne sont généralement pas agressifs, mais, s'il se sentent en danger, ils peuvent attaquer
 - Proposition : communiquer sur la conduite à adopter en cas de rencontre
 - TT/Marie : Voir avec Patrice (producteur de Porcs Noirs, Amap de l'union)
- Semeurs d'avenir, présentation du projet :
- Actuellement, les productions de fruits sont réalisées à partir d'arbres issus de techniques de duplication (bouturage, hybridation) qui limitent fortement la diversité génétique des arbres. Ces techniques ont de grands avantages : homogénéité des productions, facilité de duplication, adaptation des plans aux sols, ...) mais, elles ne permettent pas une adaptation aux changements de conditions environnementales (climat, pathogènes, parasites, ...).
- La reproduction sexuée est le moyen le plus simple et naturel d'améliorer les populations de fruitiers, d'augmenter leur richesse génétique, de produire des arbres qui s'adaptent, de génération en génération, aux changements environnementaux.
- L'objectif du projet est de constituer, par reproduction sexuées, des populations d'arbres tolérants à leur environnement, donc, qui ne nécessitent aucun traitement (ni chimique, ni naturel) et qui produisent les fruits de bonne qualité (nutritive, gustative).
- Il est possible d'atteindre cet objectif en produisant massivement des plans et en réalisant, au fil des ans, une sélection des individus pour la production de fruits et de semences.
- L'idée clé du projet est de proposer à des particuliers de prendre en charge la culture (en pot) de plans issus d'une reproduction sexuées durant les 2 ou 3 premières années (de la graine au scion prêt à être mis en champs). Cette prise en charge par des particuliers permet d'alléger fortement le travail pour les producteurs.
- La coordination de ces opérations sera réalisée par une association regroupant des particuliers et des producteurs.
- Les fruits concernés par ce projet sont : les pommes, les pêches, les raisins (de table), les abricots.